



**La Porte du Hainaut**  
Communauté d'Agglomération

**DÉLIBÉRATION**

**Séance du Conseil communautaire en date du lundi 13 décembre 2021**  
*Convocation en date du lundi 6 décembre 2021*

**Objet** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de La Porte du Hainaut - Quartier d'Intérêt National 'Centre' à Denain : Bilan de la concertation publique préalable

**N°** : D21284

**N°Acte** : 8.5

**Rapporteur** : Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA - 10ème Vice-Présidente chargée de la politique de la ville, de la cohésion sociale et du renouvellement urbain

Direction Générale Adjointe  
Direction Renouvellement Urbain Et Développement

---

**Présidence de** : M. Aymeric ROBIN (RAISMES)

**Secrétaire de Séance** : M. Youssef FEDDAL (DENAIN)

**Nombre de conseillers communautaires en exercice** : 89

**Nombre de conseillers communautaires présents ou représentés** : 84

**Membres présents** : 74

M. Patrick KOWALCZYK (ABSCON) - Conseiller communautaire, Mme Christine NELAIN (ABSCON) - Conseillère communautaire, M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC) - Conseiller communautaire, M. Ludovic ZIENTEK (BOUCHAIN) - Conseiller communautaire, Mme Any BROWERS (BOUCHAIN) - Conseillère communautaire, Mme Véronique LEROY (BOUSIGNIES) - Conseillère communautaire, Mme Carole LELEU (BRILLON) - Conseillère communautaire, M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND) - Vice-Président, M. Waldemar DOMIN (CHÂTEAU-L'ABBAYE) - Conseiller communautaire, Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN) - Vice-Présidente, Mme Stéphanie CARPENTIER-BORTOLOTTI (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Bernard BIREMBAUT (DENAIN) - Conseillère communautaire, Mme Annie DENIS (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Yannick ANDRZEJCZAK (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Valérie CARTA (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Youssef FEDDAL (DENAIN) - Conseiller communautaire, M. Sébastien CHENU (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Michèle DANDOIS (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Michel VÉNIAT (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, Mme Alexandra PULLIAT (DOUCHY-LES-MINES) - Conseillère communautaire, M. Francis WOJTOWICZ (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, M. Régis ROUSSEL (EMERCHICOURT) - Conseiller communautaire, Mme Sylvie SCHUTT (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, Mme Catherine MERCIER (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, M. Daniel HERLAUD (ESCAUTPONT) - Conseiller communautaire, M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (FLINES-LEZ-MORTAGNE) -

Conseiller communautaire, M. André DESMEDT (HASNON) - Conseiller communautaire, Mme Catherine DERONNE (HASNON) - Conseillère communautaire, M. Jean-François DELATTRE (HASPRES) - Vice-Président, M. Bruno RACZKIEWICZ (HAULCHIN) - Conseiller communautaire, M. Jean-Paul RYCKELYNCK (HAVELUY) - Vice-Président, Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES) - Conseillère communautaire, M. Jean-Paul COMYN (HERIN) - Conseiller communautaire, Mme Marie-Jeanne LASSELIN (HERIN) - Conseillère communautaire, M. Arnaud BAVAY (HORDAIN) - Conseiller communautaire, M. Eric BLONDIAUX (LA SENTINELLE) - Conseiller communautaire, M. Jean-Claude MESSENGER (LECELLES) - Vice-Président, M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND) - Conseiller communautaire, Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES) - Vice-Présidente, M. Didier GREGOR (LOURCHES) - Conseiller communautaire, M. Ludovic AIGUIER (MASTAING) - Conseiller communautaire, M. Gérald THURU (MILLONFOSSE) - Conseiller communautaire, M. Michel QUIÉVY (MORTAGNE-DU-NORD) - Vice-Président, M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT) - Vice-Président, M. Jacques DUBOIS (NIVELLE) - Conseiller communautaire, M. Daniel SAUVAGE (NOYELLES-SUR-SELLE) - Conseiller communautaire, M. Aymeric ROBIN (RAISMES) - Président, M. Patrick TRIFI (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Micheline WANNEPAIN (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Eric WARMOES (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Marie-Josée PAILLOUSSE-PIREZ (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Charles LEMOINE (ROEULX) - Conseiller communautaire, Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX) - Vice-Présidente, Mme Nathalie COLIN (ROSULT) - Vice-Présidente, Mme Anne-Sophie GHESQUIERE (RUMEGIES) - Conseillère communautaire, M. Fabien ROUSSEL (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, Mme Noura ATMANI (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Jean-Marc MONDINO (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Vice-Président, Mme Hélène DA SILVA-COLLIER (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Didier LEGRAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, Mme Pascale TEITE (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Eric RENAUD (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, M. Jean-Marie LECERF (THIANT) - Conseiller communautaire, M. Jean-Noël BROQUET (THUN-SAINT-AMAND) - Vice-Président, M. Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, M. Christophe VANHERSECKER (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS) - Vice-Président, Mme Laurence SZYMONIAK-ROLAIN (WALLERS) - Conseillère communautaire, M. Bernard CARON (WALLERS) - Conseiller communautaire, Mme Annie AVE-DELATTRE (WASNES-AU-BAC) - Conseillère communautaire, M. Jean-François BURETTE (WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN) - Conseiller communautaire, M. André LEPRETRE (WAVRECHAIN-SOUS-FAULX) - Conseiller communautaire, M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire

**Membres absents excusés avant donné pouvoir : 10**

Mme Malika YAHIAOUI (TRITH-SAINT-LÉGER) a donné pouvoir à M. Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER), M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES) a donné pouvoir à M. Jean-Claude MESSENGER (LECELLES), Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX) a donné pouvoir à Mme Noura ATMANI (SAINT-AMAND-LES-EAUX), Mme Sylvia POTIER (RAISMES) a donné pouvoir à Mme Micheline WANNEPAIN (RAISMES), M. Bruno LEJEUNE (OISY) a donné pouvoir à Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN), M. Jean-Marie TONDEUR (MARQUETTE-EN-OSTREVANT) a donné pouvoir à M. André LEPRETRE (WAVRECHAIN-SOUS-FAULX), Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE (ESCAUTPONT) a donné pouvoir à M. Daniel HERLAUD (ESCAUTPONT), M. Bruno SALIGOT (ESCAUDAIN) a donné pouvoir à Mme Sylvie SCHUTT (ESCAUDAIN), M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES) a donné pouvoir à M. Michel VÉNIAT (DOUCHY-LES-MINES), M. David AUDIN (DENAIN) a donné pouvoir à M. Yannick ANDRZEJCZAK (DENAIN)

**Membres absents excusés : 5**

M. Michel BLAISE (BELLAING), Mme Annick TRIOUX (ESCAUDAIN), M. Ali BENAMARA (ESCAUDAIN), M. Nicolas BOUCHEZ (MAULDE), M. Eddy ZDZIECH (RAISMES)

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Conseil communautaire du 13 décembre 2021

Délibération n°D21284 / n°Actes : 8.5

2/4

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu l'arrêté ministériel du 29 avril 2015 relatif à la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et visés en priorité par le NPNRU,

Vu le Budget de l'année en cours,

Vu le Contrat de Ville de La Porte du Hainaut du 26 juin 2015 et ses avenants,

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH) de La Porte du Hainaut pour la période 2017-2022 adopté par délibération du Conseil Communautaire n°230/17 en date du 11 décembre 2017,

Vu le Protocole de Préfiguration de La Porte du Hainaut sur le quartier « Centre » à Denain en date du 21 mars 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire n°88/18 et n°89/18 du 25 juin 2018 relatives aux modalités d'intervention de la CAPH en matière de renouvellement urbain,

Vu les avis favorables du Comité d'Engagement de l'ANRU et des partenaires en date du 29 avril 2019 et du 1<sup>er</sup> octobre 2020,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°235/21 du 18 octobre 2021 visant à entériner les conditions de mise en œuvre du projet de Renouvellement Urbain du Quartier d'Intérêt National « Centre » à Denain et à autoriser la signature de Convention opérationnelle et financière pluriannuelle avec l'ANRU et ses partenaires,

Vu l'avis de la Commission « Politique de la Ville, Cohésion Sociale, Renouvellement Urbain » du 23 novembre 2021,

La Porte du Hainaut comporte des quartiers qui cumulent dysfonctionnements urbains et problématiques sociales particulièrement fortes. Afin d'aider ces territoires les plus en difficulté et de gommer les disparités territoriales, la Communauté d'Agglomération mène une politique prioritaire de renouvellement urbain sur ces quartiers à travers l'ensemble de ses compétences : en matière de cohésion sociale, d'aménagement du territoire, d'équilibre social de l'habitat, de développement économique et d'écoresponsabilité.

Le renouvellement urbain consiste à apporter une réponse globale à travers un double objectif, à la fois social, permettant l'accompagnement des citoyens (insertion, emploi, proximité des services publics...), mais aussi urbain avec des restructurations urbaines lourdes : démolition et/ou réhabilitation de logements, aménagement et restructuration des espaces publics. La construction et/ou la réhabilitation d'équipements publics répond également à ce double objectif.

Parmi ces territoires, figure le quartier prioritaire « Centre » à Denain qui connaît des poches urbaines particulièrement dégradées. Cela est dû à son histoire urbaine et industrielle : des logements privés dégradés, vacants et insalubres, loués par des « marchands de sommeil » dans lesquels vivent de nombreux habitants désemparés.

Le Projet de Renouvellement Urbain de La Porte du Hainaut sur ce quartier bénéficie de l'accompagnement et des crédits déployés par l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Il est piloté par La Porte du Hainaut en lien avec la ville de Denain. Chaque structure est contributeur à hauteur d'environ 12 millions d'euros chacune sur un délai de mise en œuvre opérationnelle de 10 ans.

Par délibération en date du 30 juin 2021, le Conseil Communautaire a validé les modalités de concertation publique préalable dans le cadre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme.

La concertation publique préalable commune à La Porte du Hainaut et à la Ville de Denain a été ouverte du 4 octobre 2021 au 4 novembre 2021, période pendant laquelle le dossier complet a pu être consulté par le public :

- ✓ En version papier au siège de La Porte du Hainaut à Wallers-Arenberg, en Mairie de Denain et dans les 2 maisons de quartiers de Denain ;
- ✓ En version numérique sur les sites Internet de la Ville de Denain et de La Porte du Hainaut.

Des registres ont été ouverts pour chaque type de consultation.

Conformément à la réglementation, il convient de tirer le bilan de cette concertation publique préalable. Ce dernier, annexé à la présente délibération reprend l'ensemble des avis et observations du public, qui ont été analysés et pris en compte pour préciser le projet et, le cas échéant, le modifier sans bouleverser l'économie générale du projet de renouvellement urbain sur le quartier « Centre » à Denain.

**Le Conseil communautaire décide :**

- d'approuver le bilan de la concertation préalable relative au projet de restructuration urbaine du quartier prioritaire « Centre » à Denain.
- de mettre ce bilan à disposition du public au siège de La Porte du Hainaut et en mairie de Denain du 10 janvier au 4 février 2022.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre de la concertation tout au long du projet.

Adoptée à l'unanimité,

Fait à Wallers, le 13 décembre 2021

**Acte rendu exécutoire**

Par publication et dépôt

au contrôle de légalité

en date du : **23 DEC. 2021**

Par délégation  
La Directrice Juridique  
Cécile LINQUETTE



Le Président

Aymeric ROBIN



Pour le Président  
et par délégation  
Le Vice-Président  
M. Michel QUIÉVY

Conformément aux articles R421-1 à 5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (ou de sa publication). Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Le Président de la CAPH peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai de recours contentieux.

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut  
Conseil communautaire du 13 décembre 2021  
Délibération n°D21284 /n°Actes : 8.5

4/4